



REPRISE DES INVESTISSEMENTS TIC EN 2010

L'AVENIR est un « nuage »

Après la descente aux enfers en 2008-2009, où le diable a réécrit les budgets des entreprises à l'encre rouge, sa préférée, 2010 verra un climat bien plus clément. En technologies de l'information et en télécommunication, les affaires vont reprendre. On prévoit une augmentation des dépenses en TIC de 4,6 % dans le monde, selon un sondage du Groupe Gartner auprès des responsables des technologies de l'information (CIO) de quelques centaines des plus grandes compagnies mondiales.

On retrouvera donc le rythme d'investissement de 2008, le 2008 d'avant l'écroulement du système financier américain. La fin de 2009 est déjà de bon augure. Au dernier trimestre de 2009, les ventes mondiales de PC ont augmenté de 22,1 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Tout en haut de la liste d'épicerie des responsables des technologies de l'information, le budget « services », remplumé de 5,6 % par rapport à 2009. C'est le reflet de la tendance la plus lourde décelée par notre boule de cristal, celle à impartir de plus en plus les outils informatiques et à garder pour soi le noyau dur des activités de l'entreprise. Viennent ensuite les postes budgétaires « logiciels et applications » (4,9 % d'augmentation) et « télécommunications » (4,7 % en hausse).

Cette reprise décolle d'abord dans les pays et régions du globe les plus éloignés de l'épicentre de la catastrophe financière. Ainsi, en Amérique latine, les budgets TIC des compagnies montent de 9,3 %. Au Moyen-Orient, pourtant secoué par d'autres séismes, on observe une croissance de 7,7 % des investissements TIC. Dans la grande région Asie-Pacifique, la croissance sera de 7 %.

suite du texte page 2



Sommaire

- 1 Reprise mondiale en télécom/loi canadienne anti-pourriel
- 3 Solutions d'affaires en TIC
- 4 Partage équitable des réseaux de télécom
- 6 TIC et réseaux de distribution d'énergie

DERNIER PAYS DU G8 À SE MUNIR D'UNE LOI ANTIPOURRIEL

Le Canada adopte enfin le projet de loi C-27

Fin 2009, c'est à l'unanimité que la Chambre des communes adoptait un projet de loi visant la réduction d'émission de pourriels à l'origine ou à destination du Canada. Rappelons que selon le Cisco 2008 Annual Security Report, il n'y pas si longtemps, les messages émanant du Canada représentaient 4,7 % des pourriels mondiaux, plaçant notre pays au quatrième rang sur la liste des pays champions en cette matière. Dernier des pays du G8 à légiférer dans ce sens, le Canada se devait de passer cette loi dont l'adoption constitue une étape cruciale dans l'harmonisation des règles internationales en matière d'économie numérique.

Plus précisément, le projet de loi C-27 interdit l'envoi d'un message électronique commercial à une adresse électronique, par l'intermédiaire d'un ordinateur situé au Canada, sans que le destinataire n'y ait consenti.

UN CYBERENVIRONNEMENT PLUS SÉCURITAIRE

L'objectif est de chasser du Canada les polluposteurs et d'empêcher les plus dangereuses formes de pourriels : le vol d'identité, l'hameçonnage (qui consiste à soutirer les renseignements personnels d'une personne en lui envoyant un courriel

qui renferme un lien vers un site contrefait), la dissémination de virus et les logiciels espions. Rappelons que ces derniers, une fois installés sur l'ordinateur d'une personne à son insu, enregistrent ses renseignements personnels et les sites visités sans que l'utilisateur s'en aperçoive.



suite du texte page 2



Juste là où la terre a tremblé le plus fort, aux États-Unis, le regain est là aussi, quoique modeste, certes. On parle d'une timide remontée de 2,5 %. Et chez nous? « Nous prévoyons une croissance réelle (*positive growth*) », répond prudemment **Bob Hafner**, vice-président de Gartner à Toronto.

Cette croissance canadienne sera surtout portée par la fureur pour les services et applications sans fil, ce qui ne devrait surprendre personne. « En fait, la montée du sans-fil au Canada n'a jamais cessé, même au pire de la crise » rappelle M. Hafner. « Tout au plus y a-t-il eu fléchissement du taux de croissance. La raison en est que le Canada a tardé à se mettre au portable et que nous sommes encore en plein rattrapage par rapport au reste de la planète. »

À l'orée de cette reprise, quelle sorte d'informatique aperçoit-on?

TIC VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR*

PRODUCTEURS DE L'INFORMATION
Entreprises, Institutions, Individus
LA DEMANDE DU MARCHÉ

Suite de la Une L'avenir est un « nuage »

qui s'en servent à volonté (*pay-per-use, self-service way*). De mois en mois, de nouveaux services et de nouvelles applications peuvent s'ajouter au panier déjà existant.

On parle de nuée parce que si pour le client utilisateur, la voie d'accès aux

férons les comparaisons de Forrester : les factures pour un service comme la messagerie pourraient être jusqu'à six fois moindres.

Alors pourquoi diable toutes les entreprises de la planète n'y sont-elles pas déjà? « Là-dessus comme pour

L'informatique en nuée ("cloud-computing") ou impartition répartie devient la voie du tout proche avenir

services (courriels, etc.) et logiciels est unique (une page d'accueil Internet), ces services et applications proviennent en fait de sources différentes, parfois géographiquement très éloignées et émanant de plusieurs fournisseurs (**Google, Microsoft, IBM, Amazon**, etc.). Les serveurs et bases de données où logent ces services et applications sont aussi reliés virtuellement par des lignes à bandes passantes extrêmement robustes. Ce partage de la prestation entre beaucoup de machines garantit la qualité du service à moindre coût et règle la question de la redondance (*back-up systems*).

C'est la répartition du travail entre des centaines, voire des milliers de serveurs éparpillés géographiquement qui permet d'offrir le service à la demande et d'abaisser les coûts. De combien? Mme Jamilah n'étant pas fiable mathématiquement, nous pré-

toutes les applications partagées avec d'autres compagnies clientes, explique Bob Hafner, la résistance est affaire de sécurité. Si d'autres



Denis Desbiens
Vice-président, Québec,
IBM Canada Ltée

clients ont accès aux serveurs qui connaissent mes carnets d'adresses courriel et téléphoniques, mes données comptables et autres, comment être certain qu'ils sont aussi à l'abri que si le serveur était physiquement dans mon entreprise? Il y a tout un travail d'éducation à faire auprès des dirigeants d'affaires. »

« Avant d'y passer, explique **M. Denis Desbiens**, vice-président, Québec, **IBM Canada**, les entreprises doivent faire leur devoirs. Un gros ménage à l'intérieur de leurs propres services informatiques est impératif, car elles doivent optimiser l'utilisation des infrastructures existantes. Pour les serveurs, par exemple, il arrive que certains ne soient utilisés qu'entre 10 et 20 % de leur capacité.

« L'adoption de ces nouvelles pratiques, ajoute-t-il se fera graduellement, avec prudence. Les entreprises commenceront à impartir les applications qui ne sont pas critiques. Les tâches répétitives et quotidiennes, n'impliquant pas outre mesure d'aspects confidentiels ou concurrentiels, seront privilégiées dans un premier temps. »

Mais point n'est besoin d'être voyante extralucide pour le prédire, l'informatique en nuée ou impartition répartie devient la voie du tout proche avenir. Les économies vont l'imposer au moment où la gestion des services et applications cherche à s'effacer de la liste de priorités des compagnies.

SOLUTIONS D'AFFAIRES EN TIC : vers l'impartition partagée

Ne payez que quand vous utilisez

L'entreprise Trucmuche Inc. fait une grosse consommation de serveurs. Il y en a un pour les appels téléphoniques, un autre pour les courriels, un autre permet l'accès au Web, un autre loge l'énorme logiciel



Dean Prevost
PDG de Allstream

qui gère les données concernant les intrants (*Entreprise Resource Planning* ou ERP) et il y en a aussi un autre dont on ne sait pas trop à quoi il sert. Tout ça loge dans une pièce spéciale, avec climatisation et purification d'air. Et tout ça requiert un personnel spécialisé pour bichonner et pomponner l'écriture de circuits imprimés.

Paradoxalement, chaque serveur ne fonctionne que 10 ou 20 % du temps, en moyenne. M. Tremblay, l'actionnaire principal de Trucmuche, fait des cauchemars quand il songe au jour où quelqu'un inventera une nouvelle application si ingénieuse que toutes les entreprises voudront l'adopter... avec son indispensable serveur. Ou en songeant au jour où une invention rendra d'un coup sa flotte de *bouffe-mégabits* obsolète.

Il y a fort à parier que dans le courant de 2010, M. Tremblay prendra le virage de l'impartition partagée et retrouvera un profond et serein sommeil. Dans ce contexte montant, les serveurs logent chez un spécialiste et restent sa propriété, comme toute l'infrastructure

de télécommunication et de technologies de l'information. Même les logiciels sont livrés non pas comme un bien, mais prêtés comme un service.

« Nous en sommes à l'ère de l'infrastructure comme services, des applications comme services, de la sécurité et de la fiabilité comme services et du paiement selon l'usage (*pay-as-you-use*), constate **Dean Prevost**, président, Solutions d'entreprise de **Allstream**, la seule compagnie de télécommunications canadiennes à ne se concentrer que sur les services d'affaires. C'est aussi le début de l'ère où la gestion même des infrastructures (le bichonnage) devient un service fourni par un spécialiste.

Dans ce contexte, les économies se font par le partage des infrastructures et des services avec d'autres. « Les serveurs spécialisés restent la propriété du fournisseur de services, précise Dean Prevost, et accueillent les demandes de plusieurs clients. Le fournisseur de service rentabilise ainsi ses coûts en capital et abaisse le prix payé par l'utilisateur.

« Autre gain, les applications extrêmement gourmandes (par exemple, les grands logiciels ERP avec leurs bases de données) peuvent être réparties entre plusieurs des serveurs du fournisseur de services pour accélérer



François Gratton
Premier vice-président, ventes et marketing, Telus Québec

le traitement et l'expédition des données. » Chez Allstream on est en mesure d'aller jusqu'à identifier les données prioritaires (les feuilles de paie des 700 employés de Trucmuche Inc., tous les mercredis à 15 heures, par exemple) et à les traiter ou à les expédier avant toutes autres. Cela fait partie du service de gestion des données.

« Gérer les données, cela veut aussi dire identifier les aberrations avant qu'elles ne causent des dégâts », signale **Ronald Nicol**, vice-président petites entreprises, chez **Bell Canada**. « Les patterns étranges, comme l'envoi soudain de centaines de courriels, peuvent être détectés et une ferme réaction peut se mettre en branle. »

SOLUTIONS ÉVOLUTIVES POUR BESOINS ÉVOLUTIFS

« En tant que fournisseurs de services de télécommunication et de technologies de l'information, notre souci principal, c'est la flexibilité », assure **François Gratton**, premier vice-président, ventes et marketing, chez **Solutions d'affaires, Telus Québec**. « Il faut être en mesure de fournir des plates-formes qui vont pouvoir évoluer avec les besoins du client. On doit pouvoir ajouter des applications ou des services sans exiger une nouvelle mise de fonds dans l'infrastructure. »

François Gratton résume ainsi l'avenir des télécommunications et des TI d'affaires : « Le client voudra accéder à tout, de partout et comme il veut. Notre nouveau réseau 3G à 21 Mb/s augmente dramatiquement le nombre d'applications accessibles à notre clientèle d'affaires et au tout premier chef, la vidéoconférence sur portables. »

Ronald Nicol, de chez Bell, la place aussi très haut dans le palmarès des applications télécoms les plus

FACTURES SANS FIL DES ENTREPRISES

Gérer les abus

• Selon l'**Union internationale des télécommunications**, il va s'ajouter 400 millions d'abonnés sans fil dans le monde en 2010, portant le total des détenteurs d'un téléphone portable à 5 milliards. De ce nombre, beaucoup se servent du cellulaire pour leur travail, l'appareil étant fourni par la compagnie qui paie aussi la facture des transmissions.

• Comment s'assurer que les appels servent vraiment pour le travail et que l'on paie pour des transmissions efficaces? « Pas facile si on n'analyse pas les factures systématiquement, souligne **Normand Cyr**, président de **Mobile Maestria**. Dans la plupart des compagnies, les factures arrivent à la comptabilité qui se contente d'émettre un chèque sans le moindre examen ni comparaison. »

• Et pourtant, là comme ailleurs, s'il y a de l'homme, il y aura de l'hommerie. Interurbains à la maison, appels à des amis et même mieux... ou pire, c'est selon. « Les usages futiles des appareils portables faits par des employés vont des votes à répétition pour Star Académie, des appels à des *datelines* aux tonnes de SMS pour s'échanger des résultats de sports et *tutti quanti* » révèle M. Cyr.

• D'après une étude du **Groupe Aberdeen**, les solutions de gestion financière des télécommunications permettent de réduire jusqu'à 80 % le temps consacré à la gestion de la facturation des services sans fil, mais elles permettent surtout de réduire jusqu'à 40 % les frais des services de télécommunications. « Chez Mobile Maestria, par exemple, nous offrons à nos clients un service où leurs factures des compagnies de télécommunications mobiles sont téléchargées usager par usager et les données placées dans une base de données pour analyse et comparaison automatiques. »

• L'entreprise de la région de Montréal peut aussi vous aider à contrôler les frais d'itinérance lors de voyages outre-mer.

populaires. « Avec la large bande passante, on obtient une qualité télé. Finis les sauts d'images et autres aberrations. On peut couper l'écran en deux et présenter un PowerPoint en même temps que les personnes virtuellement réunies. »

« Nous hébergeons aussi des sites Web transactionnels à haut débit, un type de service imparti de plus en plus populaire », ajoute M. Nicol.

Chez Telus on a constaté une forte demande pour la gestion à distance de la facturation des professionnels et un engouement pour les applications permettant le suivi des *leads* et des ventes des démarcheurs sur la route. François Gratton est particulièrement

fier des avancées réalisées dans la numérisation des dossiers patients de l'**Agence de la santé et des services sociaux de Montréal**. « Ces dossiers sont unifiés, accessibles par les médecins et les autres professionnels et professionnelles et même par le patient chez lui ou au travail. »

Allstream, quant à elle, a offert un système de vidéoconférences à un client assez particulier, le **ministère de la Justice de l'Ontario**. Nous voici donc au siècle virtuel du vidéoprocès et de la vidéoaudience sur rémission de peine. Le crime, lui, hélas, reste toujours bien réel.

L'OFFRE AU MARCHÉ
UTILISATEURS DE L'INFORMATION
Entreprises, Institutions, Individus

FABRICATION

- Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services
- Fabrication de matériel informatique, périphériques, de communication, audio et vidéo
- Fabrication et conception de semi-conducteurs et autres composants électroniques
- Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'appareils médicaux
 - Fabrication de fils et câbles électriques et de communication

SERVICES

- Conception de systèmes informatiques et services connexes
 - Édition de logiciels
- Traitement de données, hébergement de données et services connexes
 - Services de télécommunications

GROSSISTES

- Grossistes-distributeurs d'ordinateurs et de matériel de communication
 - Grossistes-distributeurs de machines et matériel de bureau et de magasin

*Description simplifiée des industries des TIC selon le code SCIAN, Industrie Canada

Suite de la Une Dernier pays du G8 à se munir d'une loi antipourriel



Sébastien Pigeon
Avocat chez Ogilvy Renault

Toutes les formes de messages électroniques sont visées. Il peut donc s'agir d'un pourriel envoyé par tout moyen de télécommunication, notamment un message textuel, sonore, vocal ou visuel.

LA NOTION DE CONSENTEMENT

Une entreprise devra donc obtenir un consentement exprès ou tacite de la part d'une personne afin qu'un message électronique commercial ne soit pas considéré comme étant non sollicité. Par ailleurs, le projet de loi exige que les courriels commerciaux incluent des renseignements sur les personnes à joindre, ainsi que des

instructions pour que le destinataire puisse se désabonner.

La législation prévoit également des sanctions pécuniaires importantes en cas de violation de ses règles. Celles-ci pourront aller jusqu'à 1 M\$ dans le cas où l'auteur est une personne physique, et jusqu'à 10 M\$ pour toute autre personne.

QUELQUES IMPACTS

Cette nouvelle législation aura des implications immédiates sur de nombreuses organisations. « Les entreprises qui achètent des listes de courriels pour faire leur autopromotion, par exemple,

seront grandement touchées par la nouvelle loi, car elle rendra cette pratique impossible. De même que les fondations et les partis politiques qui font beaucoup de sollicitation devront aussi modifier leurs pratiques », affirme

M^e Sébastien Pigeon, avocat pour le cabinet juridique **Ogilvy Renault**. « C'est aussi le cas de grandes entreprises qui continuent de solliciter leurs anciens clients bien après la fin de leur relation d'affaires. D'autre part, les entreprises de télécommunications devront, quant à elle, répondre au devoir de conserver de l'information

sur demande en cas d'enquête, ce qui implique pour elles de nouvelles responsabilités légales. »

À QUAND L'APPLICATION?

Et quand cette loi doit-elle entrer en vigueur? « Les sénateurs du Parlement canadien pourraient encore apporter des modifications au texte. Néanmoins, il est probable que la plupart des actions proposées se concrétisent dès que la loi sera adoptée. Jusqu'ici le projet a soulevé très peu de controverse. Si tout va bien, l'entrée en vigueur devrait se faire d'ici la fin de la prochaine session parlementaire, soit d'ici cet été » conclut M^e Pigeon.

Voyagez pour affaires sans souci.

Comptez sur nos appareils intelligents ici et dans plus de 200 pays.

Notre nouveau réseau 3G+ permet aux voyageurs internationaux de garder le contact presque partout dans le monde. Profitez aussi de tarifs préférentiels dans de nombreux pays grâce aux Passeports TELUS. De plus, notre équipe Soutien supérieur est à votre service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, où que vous soyez.

Offre exceptionnelle

Clé Internet mobile E182E 3G+ de Huawei

0\$* Entente de 3 ans

149,99\$ Sans contrat

1-877-687-4016 | telus.com/mobile

* Offres valables jusqu'au 31 mars 2010 pour les clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui s'abonnent avec une entente de service de 3 ans à un forfait de transmission de la voix et de données pour téléphone intelligent de 50\$ ou plus ou à un forfait BlackBerry Réseau social ou BlackBerry Courriel & M. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits touchés par cette offre en tout temps et sans préavis. L'offre valable jusqu'au 30 juin 2010 avec nouvelle mise en service et à la signature d'une entente de service de 3 ans. TELUS, le logo TELUS et le futur est simple sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. BlackBerry, RIM, Research In Motion, SureType, SurePress et autres marques de commerce, noms et logos apparentés sont la propriété de Research In Motion Limited et sont enregistrés ou utilisés aux États-Unis et dans d'autres pays. Utilisés avec l'autorisation de Research In Motion Limited. Les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © 2010 TELUS.

PARTAGE DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOM

CONCURRENCE ACCRUE = AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES

L'histoire des télécoms ressemble à celle du Far West. Arrivent d'abord les premiers colons qui réclament de vastes portions du territoire. Quand la seconde vague débarque, le législateur demande aux premiers arrivants de céder, par vente ou location, des parcelles de terre. En télécom, le législateur a eu, d'un pays à l'autre, des réactions très différentes.

Au Japon et en Corée du Sud, les premiers arrivants se sont vus forcés, d'entrée de jeu, de faire de la place à leurs concurrents, de partager leurs réseaux avec eux, moyennant compensation, bien sûr. « Au Canada, surtout depuis les cinq dernières années, assure **Chris Peirce**, chef des Activités de l'entreprise, chez **Allstream**, les premiers arrivants sont réticents à partager avec les nouveaux venus. Le **CRTC** doit statuer là-dessus. »

Ce ne sont pas là des querelles de clocher. Ces désaccords ont des conséquences sur le public. La clientèle d'affaires, par exemple, réclame des liens Ethernet puissants. Les premiers arrivants veulent bien satisfaire ce besoin, mais quant à le partager avec des concurrents, c'est autre chose. En jargon *telco*, ça s'appelle « la bataille du dernier mille ».

CONCURRENCE ET PERFORMANCE

Ces divergences intéressent les apprentis législateurs. À la **Harvard School of Law**, les chercheurs du **Berkman Center for Internet and Society** ont comparé les pays de l'OCDE sous l'angle de la concurrence en

télécommunications. Là où la loi oblige les premiers arrivants à partager totalement leurs réseaux (toujours moyennant juste compensation), et ce, depuis longtemps, la pénétration d'Internet est plus avancée, les vitesses de transmission sont plus élevées et

les prix aux consommateurs plus bas. C'est le cas au Japon et en Corée du Sud.

Aux États-Unis et au Canada où l'accès aux réseaux des premiers arrivants n'est pas chose entièrement faite, l'étude, intitulée *Next Generation Connectivity* (février 2010), estime

que la pénétration d'Internet fut plus lente, que les technologies de très haute vitesse arrivèrent sur le marché plus tard et que les prix aux consommateurs sont plus élevés que dans les pays où l'accès aux réseaux des premiers arrivants est total.

L'étude reconnaît qu'il existe au Canada un régime concurrentiel. Chaque grand téléphoniste a en face de lui un câblodistributeur et il existe des réseaux nationaux de téléphonie rivaux. L'analyse de Harvard place le Canada, après de savantes mesures, au milieu du peloton de l'OCDE quant à la performance de son industrie des télécoms.

Tom Copeland, de l'**Association canadienne des fournisseurs Internet**, en conclut qu'il faut au Canada une nouvelle stratégie numérique nationale. « Pourquoi ne pas faire comme au Royaume-Uni où on a totalement séparé les deux fonctions : l'opérateur de réseau d'une part et le fournisseur de services numériques de l'autre? » Le **CRTC** réfléchit, mais *in fine*, c'est au législateur, en Chambre, à Ottawa, de trancher.



Carte du réseau Allstream

DATES MARQUANTES POUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

1850	1852	1882	1905	1908	1952	1957	1970	1972	1975	1977	1985	1995	2001	2008	2009	2010
	Loi des télégraphes qui régit l'ensemble des communications sans fil.	Bell ouvre sa première manufacture de téléphones à Montréal. Elle deviendra Nortel .	Première loi canadienne sur la télégraphie sans fil, la Loi du radiotélégraphe.	Constitution de la société MTS (future Allstream) par le gouvernement du Manitoba.	Après avoir inventé une machine à statistiques à cartes perforées, (ce sont les débuts de la mécanographie) Herman Hollerith incorpore la Tabulating Machine Company, future IBM .	Début de la canadienisation de la recherche en télécommunications avec la création de la division R. et D. de Northern Electric (future Nortel).	Des scientifiques new-yorkais produisent la première fibre optique pouvant être utilisée dans les réseaux de télécommunications.	Lancement du premier satellite de télécommunication canadien Anik 1 .	Le Français Roland Moreno crée ce qui deviendra la « carte à puce ».	Premier essai à Montréal de la technologie de la fibre optique qui offre une incroyable capacité de transmission d'information.	Début du service téléphonique mobile au Canada.	Début de l'accès résidentiel à Internet.	Effondrement de la première bulle Internet. Désastre pour Nortel et milliers d'emplois perdus au Québec.	Le CRTC élargit la concurrence chez les opérateurs de réseaux sans fil en procédant à une vente aux enchères de spectre.	Nortel vend sa division sans fil à Ericsson .	

Sécurité des données : GARE À L'ENNEMI INTÉRIEUR

L'inquiétude des dirigeants d'entreprises pour la sécurité de leurs données est parfaitement justifiée. En 2009, le montant moyen des pertes dues aux bris de sécurité informatique dans les compagnies canadiennes s'élevait à 834 000 \$ par entreprise contre 423 000 \$ l'année précédente. Ces données proviennent d'une enquête annuelle réalisée par l'**École de gestion Rotman** de l'**Université de Toronto** pour le compte de **Telus**. Quant au nombre de bris de sécurité moyen par entreprise pendant 2009, il est de 11 contre 3 en 2008.

Le plus désolant c'est que de plus en plus de personnes malfaisantes œuvrent au sein même des entreprises où les bris ont lieu! La menace intérieure est responsable de 36 % des bris en 2009, en forte hausse sur les 17 % de 2008. La tendance à impartir la gestion des services informatiques s'explique donc en partie par le besoin de recourir aux services d'une sorte d'agence de sécurité des données virtuelles.

PRODUCTION Les Publications Technopoles www.publicationstechnopoles.com

RÉDACTION Guy Paquin et Isabelle Roy

CONCEPTION GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE Sève création www.seve.ca

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION Français à la carte / Valérie Cauchemez

Toute utilisation, adaptation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et explicite des Publications Technopoles.

CANADA :

LA MÉTHODE D'ACHAT EN LIGNE ONE CLICK D'AMAZON EST DÉCLARÉE NON BREVETABLE

En 1998, **Amazon** déposait sa demande de brevet au Canada pour sa méthode d'achat en ligne ONE CLICK. À la suite de l'examen effectué en 2005, la décision de la **Commission d'appel des brevets** a finalement été de rejeter la demande d'Amazon en mars 2009. La requête d'Amazon est reliée à un logiciel et à des méthodes d'affaires. Cette cause sera portée en appel devant la Cour fédérale.

voit débordée et contrainte de gérer des files d'attente jamais vues jusque-là. Mais, pire encore, on assiste à une augmentation de brevets douteux, dont la validité est trop souvent mise en doute. La Cour

années, la Cour d'appel fédérale américaine emboîte le pas et limite les droits des détenteurs et des demandeurs de brevets. « Le moment choisi par le Canada pour rendre sa décision concorde avec la tendance américaine. Le Canada a basé son jugement en partie sur les récentes décisions américaines. Chose inhabituelle, la décision canadienne prend en considération la jurisprudence des autres pays et non uniquement la nôtre. »

IMPACT

Le mouvement de resserrement est bel et bien enclenché ici, puisque déjà le **Bureau canadien des brevets** se réfère au cas Amazon dans ses autres décisions et a ajusté son *Recueil des pratiques* (le RPBB) en accord avec la récente décision. En conséquence, le Bureau des brevets commence à rejeter des demandes de brevets pour des processus et méthodes d'affaires.

« Ce qui est dommage, c'est que cette nouvelle orientation crée des dommages collatéraux, car d'autres types d'inventions vont en souffrir. Par exemple, cette décision pourrait avoir une incidence directe sur d'autres types de brevets, comme ceux reliés à la BIO-TI, discipline issue du partage de



Alexandra Daoud
Agente de brevets chez Ogilvy Renault

suprême des États-Unis a plusieurs fois rejeté l'interprétation de la Cour d'appel fédérale en matière de brevets, réduisant de ce fait les droits octroyés par cette dernière aux détenteurs et aux demandeurs de brevets. Depuis quelques



données biomédicales complexes et de la collaboration entre équipes multidisciplinaires, surtout dans les domaines de la biotechnologie et des technologies de l'information. »

QUOI FAIRE?

« Dorénavant, la prudence exige que quand une entreprise prépare une demande de brevet pour un logiciel, elle doive présenter l'invention de

façon technologique afin d'éviter que l'invention ne soit perçue comme une méthode d'affaires par le Bureau canadien des brevets. Il faut donc montrer comment l'invention fonctionne, avec une description technique du processus de transformation des données, grâce notamment à un diagramme de *flow* et/ou un diagramme de *block* » conclut madame Daoud.

Notre réseau au service du vôtre.

Avec notre équipe intégrée d'avocats, d'agents de brevets & de marques de commerce, nous comptons sur une des plus importantes pratiques en propriété intellectuelle au Canada. Protéger votre entreprise est notre devise.

Droit des affaires | Litiges | Propriété intellectuelle | Droit de l'emploi et du travail
MONTRÉAL | OTTAWA | QUÉBEC | TORONTO | CALGARY | LONDRES
OGILVY RENAULT S.E.N.C.R.L., s.r.l. LLP ogilvyrenault.com



ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

LES TI AU CŒUR D'UNE GESTION PLUS INTELLIGENTE DES RESSOURCES

En septembre prochain se tiendra à Montréal le XXI^e Congrès mondial de l'énergie. Tout le gratin énergétique international y assistera. Le thème de cette année : *Agir maintenant sur les enjeux planétaires*. À l'ordre du jour? Trouver des solutions concrètes pour répondre à la demande future en énergie, dans le respect des nouvelles normes environnementales. Les technologies de l'information et les télécommunications feront nul doute partie de ces solutions.

DES DÉFIS ÉNORMES...

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dans les années à venir l'accroissement de la population mondiale et du revenu moyen par habitant devrait entraîner une hausse de la demande en énergie de plus de 50 %. Cette augmentation viendra en grande partie des pays émergents, dont certains, comme la Chine ou l'Inde, connaissent une croissance économique soutenue. Mais cette tendance est lourde de menaces pour l'environnement, car ces deux pays ont misé sur le charbon pour leur développement. Rappelons que le charbon, de même que les produits pétroliers et le gaz naturel sont des combustibles fossiles, grands responsables des concentrations en gaz à effet de serre dans l'atmosphère et par conséquent du réchauffement climatique. Fait important, les États-Unis sont responsables de 14 %



Jean-François Barsoum
Chef canadien du groupe-conseil
Écologie et innovation chez IBM

de la consommation totale de charbon, essentiellement consacrée à la production d'électricité.

...UN CHANGEMENT AMORCÉ

Simultanément, de nombreux gouvernements placent au cœur de leurs plans de relance des investissements ayant trait au développement durable (dans les énergies renouvelables,

l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, etc.). C'est le cas notamment du chef du gouvernement des États-Unis, Barack Obama, qui l'année dernière s'adressait au Congrès américain pour présenter sa politique de relance économique dans laquelle les questions énergétiques sont centrales. Bref, les temps changent, les mentalités aussi. « Nous assistons à un véritable éveil mondial, accéléré par la crise économique des deux dernières années et tout porte à croire que ce n'est qu'un début » affirme

« Si les services publics et les régisseurs leur permettent de participer plus activement, ces clients sont disposés à assumer plus de responsabilités au niveau de leur consommation » conclut madame McGrath.

MALTE : PREMIER PAYS À SE Doter D'UN RÉSEAU INTELLIGENT

Dans certaines régions, le mouvement est bien enclenché. « Citons l'exemple de la République de Malte qui dépend entièrement du mazout étranger pour toute sa production

Nous assistons à un véritable éveil mondial, accéléré par la crise économique des deux dernières années, et tout porte à croire que ce n'est qu'un début.

M. Jean-François Barsoum, chef canadien du groupe-conseil Écologie et innovation chez IBM.

LE CONSOMMATEUR, ENFIN DE LA PARTIE

« Il n'y a pas si longtemps, le client résidentiel et commercial d'un service public était satisfait pourvu que l'énergie soit fournie et que toutes les décisions relèvent de son fournisseur, et ce, même s'il n'était pas heureux de sa facture! » s'exclame Murielle McGrath, associée à la division Services d'affaires mondiaux d'IBM pour le secteur de l'énergie et des communications au Québec. Mais les temps changent, les avancées technologiques aidant. Une étude menée auprès de 5 000 répondants révèle que dans 70 % des cas, les gens sont enclins à établir une nouvelle relation d'affaires avec leurs fournisseurs d'énergie.

d'électricité et pour plus de la moitié de son alimentation en eau. Le nouveau réseau intelligent (voir encadré) qui intègre les deux systèmes — eau et énergie —, pourra déceler les fuites d'eau et les pertes d'électricité et permettra aux services publics de mieux planifier les investissements nécessaires dans le réseau et de le rendre plus efficace. La technologie derrière ce petit miracle? 250 000 compteurs interactifs, les fameux compteurs intelligents, qui surveilleront la consommation en temps réel, définiront les taux variables et récompenseront les consommateurs qui utilisent moins d'énergie et d'eau » explique M. Barsoum.

HYDRO-QUÉBEC : LE RÉSEAU INTELLIGENT PAS À PAS

Le 2 février dernier, Hydro-Québec annonçait publiquement qu'elle se préparait à investir 800 millions de dollars pour moderniser son réseau de distribution. Cette annonce faisait suite au dernier rapport du Comité consultatif sur l'économie et les finances, qui reproche à Hydro-Québec d'être moins efficace que la moyenne de l'industrie pour cette division. « Oui, il y a un écart et on va rattraper cet écart par rapport à nos compétiteurs avec des projets spécifiques qui seront mis de l'avant au cours des prochaines années », admettait lui-même Thierry Vandal, président-directeur général d'Hydro-Québec.

LES COMPTEURS INTELLIGENTS

Les 800 millions serviront à remplacer les compteurs actuels par des compteurs dits « intelligents » dont la lecture peut se faire à distance. Enjeu non négligeable, le déploiement de tels compteurs participe de l'efficacité énergétique, puisqu'un client mieux informé et secondé par la technologie est plus à même de réduire sa consommation éner-

gétique. Rappelons que l'installation de compteurs intelligents est la première étape à franchir pour construire un réseau intelligent. « Un réseau électrique intelligent a besoin de données à la minute pour livrer l'électricité là où elle est la plus nécessaire, en temps réel, tout en aidant les clients à surveiller leur consommation d'énergie dans le but d'éviter ou de réduire l'utilisation de l'électricité pendant les périodes de pointe quotidiennes », précise Muriel McGrath, associée et chef du secteur de l'énergie IBM pour le Québec.

LA VOITURE ÉLECTRIQUE

Et d'autres projets mijotent. L'automne prochain, Hydro-Québec et Mitsubishi Canada lanceront un projet pilote d'essai d'une cinquantaine de voitures électriques à Boucherville. La société d'État évaluera la performance du Mitsubishi Innovative Electric Vehicle (i-MIEV) dans diverses circonstances climatiques. Il faut dire qu'ici, la voiture électrique mérite qu'on s'y attarde. « Au Québec, parcourir 100 km avec une voiture électrique coûte 1 \$,

comparativement à 13,50 \$ avec nos voitures traditionnelles à essence » précise Muriel McGrath.

LE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ

Puisqu'il faut rendre à César... Si côté distribution, des efforts restent à faire, le rapport du Comité consultatif soulignait également qu'en ce qui a trait au transport, Hydro-Québec est en haut de la moyenne en termes de performance. « C'est vrai, car notre réseau de transport électrique, lui, est déjà intelligent, et il répond au défi de notre environnement qui est de réparer un bris à des milliers de kilomètres. Toutes sortes de dispositifs sont déjà en place afin d'éviter les pannes » explique M. Roger Lanoue, président-directeur général par intérim de l'Association de l'industrie électrique du Québec.

NOUS SOMMES PRÊTS!

« Nos membres sont prêts pour le réseau intelligent, les outils, l'expertise, tout y est », poursuit



Roger Lanoue. Bref, la techno est à point pour que nous puissions faire le grand saut vers le réseau électrique intelligent, mais reste... le reste. Les consommateurs, les groupes de pression, les différents paliers gouvernementaux, les

syndicats, les spécialistes des TI, les ingénieurs, tous, nous serons bousculés dans nos habitudes, car le réseau intelligent, électrique ou autre, c'est d'abord un projet de société.

Des technologies plus intelligentes pour une planète plus intelligente

Penser autrement nécessite des outils plus intelligents.

L'inefficacité systémique qui règne actuellement dans de nombreuses salles de serveurs — à la fois sur le plan de la consommation et sur celui de l'utilisation de l'énergie — ne peut plus durer. Selon les conclusions d'une étude récente, on estime que la moitié des entreprises subissent des pannes informatiques dues à des problèmes d'alimentation et de refroidissement! Des outils plus intelligents, tel le BladeCenter^{MD} HS22 IBM, peuvent les aider. En effet, ce système a été conçu pour offrir une efficacité supérieure à tous les niveaux : conception hautement efficace, processeur Intel^{MD} Xeon^{MD} série 5500 et logiciels de gestion évolués, comme l'outil IBM Systems Director qui surveille activement et limite la consommation électrique. Et tout cela peut se traduire par des économies d'énergie allant jusqu'à 93 % par rapport à la génération précédente de serveurs en armoire.

Allez à ibm.com/systemes/hs22/ca pour découvrir comment obtenir un rendement de votre investissement en aussi peu que 3 mois².

Pour des systèmes, des logiciels et des services plus intelligents, allez à ibm.com/technologieintelligente/ca/fr.

Vous êtes la tête de votre entreprise.
Notre réseau en est le cerveau.



RENTABILISEZ vos ressources.
SÉCURISEZ vos transactions.
STIMULEZ votre croissance.
STOCKEZ vos données.
PROPULSEZ votre entreprise.

Choisissez notre réseau intelligent et des solutions d'affaires conçues sur mesure pour vous aider à faire prospérer votre entreprise.

bell.ca/entreprise

la vie est **Bell**



Alliez vos employés
Alliez vos clients
Allez les brancher
Allez avec Allstream

allez

Allstream est l'un des plus importants fournisseurs de solutions de communications au pays qui se consacre exclusivement à la clientèle des entreprises de toute taille. Chef de file en matière d'innovation, Allstream s'attache principalement à unifier et à améliorer l'ensemble des outils de connexion et de collaboration que les entreprises utilisent afin de servir leurs clients, d'accroître la productivité de leur personnel et de leurs partenaires, et de tirer le maximum des ressources de réseautage et de TI.



**Le fournisseur de solutions de communications
par excellence des entreprises au Canada**

Visitez le site allstream.com pour en savoir plus

MD Manitoba Telecom Services Inc. Utilisé en vertu d'une licence.